



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Mesdames et Messieurs les formatrices et
formateurs de mathématiques – physique-chimie

S/c de Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs de CFA

Besançon, le 4 septembre 2018

Objet : lettre de rentrée 2018

Rectorat

**Inspection de l'Éducation nationale
Enseignement Général**

Dossier suivi par

Fabrice PEYROT
IEN mathématiques – physique-chimie
Doyen du collège des IEN ET-EG-IO

Mél.
fabrice.peyrot@ac-besancon.fr

Mél. secrétariat
ce.i.en.eteg@ac-besancon.fr

Téléphone
03 81 65 74 51

10 rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

À l'aube de cette nouvelle année scolaire, je souhaite la bienvenue à celles et ceux d'entre vous qui viennent de prendre leurs fonctions pour enseigner les mathématiques – physique-chimie. Dès ces premières lignes, je tiens à vous remercier pour votre engagement au service de la réussite des apprentis qui vous sont confiés. Je tiens également à remercier les formatrices et formateurs qui ont activement pris part à des travaux d'examen de la session 2018.

Les formations, réunions d'équipe disciplinaire, visites d'accompagnement que je pourrai organiser ou conduire dans les CFA de l'académie, répondront aux demandes qui me seront soumises par vos soins ou par ceux des directrices et directeurs de CFA. Quels qu'ils soient, les différents temps de travail que je conduirai pour et avec vous me permettront de faire le point sur vos pratiques professionnelles respectives et l'enseignement des mathématiques – physique-chimie dans l'académie. L'utilisation de la grille nationale d'évaluation et, plus généralement, la formation et l'évaluation par compétences feront encore partie de mes champs d'observation privilégiés.

Des réunions d'équipe disciplinaire et des visites d'accompagnement pourront également être conduites par les trois professeurs chargés de mission suivants : Cassandre LE MAUFF, Céline PONCET et Alexis RUIZ, respectivement en poste aux lycées « Pré Saint-Sauveur » de Saint-Claude, « Jules Haag » de Besançon et « Denis Diderot » de Baviilliers.

Cette année scolaire verra la publication de nouveaux textes officiels qui concernent la transformation du système éducatif et le lycée professionnel en particulier. Le site disciplinaire académique¹, dont le contenu est régulièrement actualisé, complète cette lettre qui n'a pas vocation à être exhaustive. Les informations et ressources qu'il présente peuvent être réinvesties au sein de vos établissements. En effet, elles vous aideront dans vos réflexions personnelles respectives et vous amèneront à interroger individuellement et collectivement vos pratiques professionnelles.

Prochainement, ledit site internet présentera des sujets nationaux qui ont été utilisés, en mathématiques ou en physique-chimie, pour la session 2018 du brevet professionnel.

Restant à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous pour l'accompagner dans sa mission éducative, je vous prie de recevoir mes plus sincères salutations et vous souhaite, ainsi qu'aux apprentis qui vous sont confiés, une excellente année scolaire 2018-2019.

L'inspecteur de l'éducation nationale



Fabrice PEYROT

¹ Site disciplinaire académique : <http://maths-physique-chimie-lp.ac-besancon.fr/>